

Le Monde, 18 juin 2024 (date de mise en ligne sur Le Monde numérique)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/06/18/magali-lafourcade-magistrate-si-une-nouvelle-coalition-des-forces-progressistes-est-necessaire-elle-ne-doit-pas-se-former-seulement-pour-eviter-le-pire_6241021_3232.html

Magali Lafourcade, magistrate : « Deux dangers menacent notre consensus démocratique : l'angélisme et le cynisme »

TRIBUNE

La magistrate spécialiste des droits humains appelle, dans une tribune au « Monde », à revenir aux « fondamentaux » de la démocratie et à une lecture « plus juste, ouverte et vivante » des institutions pour répondre au « cri poignant » des citoyens français.

Une « bataille des valeurs », c'est ainsi que le président de la République a présenté, lors de [sa conférence de presse du 12 juin](#), les enjeux des élections législatives à venir. Et la « clarification » qu'il appelle de ses vœux devrait intervenir au terme d'une campagne très courte. Or les campagnes courtes sont plus propices à l'émotion qu'à la réflexion.

En attendant les résultats des législatives, il est d'ores et déjà possible d'appeler l'attention sur deux dangers qui menacent notre consensus démocratique qui, sans discontinuité depuis la fin de la seconde guerre mondiale, a fait du respect des droits humains un impératif et de l'égalité de toutes et tous un horizon à concrétiser.

L'angélisme, d'abord, consiste à croire que l'arrivée au pouvoir des forces d'extrême droite ne serait pas si tragique car les garanties de l'Etat de droit pourront toujours nous préserver de leurs élans liberticides. La Constitution offre évidemment une protection, mais serait-elle suffisante ? Il est permis d'en douter, tant il est illusoire de vouloir séparer les institutions de la pratique du pouvoir par les hommes et les femmes qui les dirigent.

Marge de manœuvre

Ainsi, la lecture présidentialiste qui a été faite de nos institutions en a déjà dévoyé l'esprit comme la lettre. Rappelons en outre que la justice constitutionnelle est généralement la cible privilégiée des régimes illibéraux. Or, celle-ci fait déjà l'objet de nombreuses critiques, tant pour sa composition que pour avoir admis la constitutionnalité de la loi portant réforme des retraites, adoptée grâce à l'utilisation de tous les moyens combinés de ce qu'on appelle pudiquement le « parlementarisme rationalisé ».

Et que dire de la protection qu'offrent les conventions internationales des droits humains que la France a souverainement négociées et ratifiées ?

Loin d'être le carcan que les forces populistes décrivent, ces textes offrent une large marge de manœuvre aux Etats pour s'accommoder des principes qu'ils énoncent. Surtout, leur caractère juridiquement contraignant repose sur leur autorité, laquelle commande de respecter les droits qu'ils consacrent et d'exécuter les décisions des organes qu'ils ont institués pour les interpréter. Or, en la matière, les gouvernements successifs se sont déjà affranchis de certaines décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, affaiblissant du même coup l'autorité de ces textes et des juridictions qui les appliquent.

Le cynisme, quant à lui, mise sur le fait que l'exercice du pouvoir démonétisera les forces d'extrême droite, révélant leurs contradictions et leur incompétence. Certes, nombre de démocraties, à l'instar de la Pologne, qui ont dérivé vers des régimes plus autoritaires et illibéraux en sont revenues. Mais c'est au prix de la banalisation de l'expression de la haine au sein du corps social, et de la remise en cause profonde de ce qui les tient debout et ensemble.

Aux cyniques, il faut opposer qu'un gouvernement d'extrême droite saura masquer son incompétence en prétendant qu'il a été empêché. Par la cohabitation, par [l'« Etat profond »](#), par l'Union européenne, par les marchés, par la mondialisation... Car la première victime du populisme, c'est la vérité.

Concept militant

En tout état de cause, la preuve a été faite que mener des politiques publiques qui visent d'abord à répondre aux obsessions migratoires et sécuritaires portées par l'extrême droite, et massivement relayées par des médias d'opinion, conduit inévitablement à les légitimer, et, finalement, à déplacer [la fenêtre d'Overton](#) (voir définition en fin de l'article).

Le cynisme comme l'angélisme peuvent servir toutes les fins, y compris les pires. Mais le consensus démocratique fondé sur la prééminence du droit ne sera pas détruit d'abord par l'extrême droite, mais par ceux qui, par calcul politique, lui auront pavé la voie.

Comment faire, dès lors, pour que le pire n'advienne pas ? La réponse ne tient pas tout entière dans l'offre politique lors des prochaines législatives, encore moins dans ces partis dont il serait vain d'attendre autre chose que ce qu'ils sont. Plutôt que d'escompter que leur victoire éventuelle résolve la crise de la démocratie représentative, au risque d'une navrante déception, il serait préférable d'en revenir aux fondamentaux.

Car il reste que la démocratie est un concept militant. Si une nouvelle coalition des forces progressistes est nécessaire, elle ne doit pas se former seulement pour éviter le pire – l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir – et donc par défaut, mais pour répondre au cri poignant des citoyens français. Leur demande peut se résumer ainsi : les intégrer pleinement comme un véritable acteur du système. Et si une mobilisation citoyenne parvient à nous éviter le scénario du pire, cela doit être pour revenir à une lecture plus juste, ouverte et vivante de nos institutions. Les expériences des conventions citoyennes ont porté, à cet égard, de grandes espérances. Encore faut-il respecter l'expression de ces citoyens éclairés et l'inscrire de façon sincère dans le processus d'élaboration de la loi.

La conception de la légitimité politique qu'offrirait la seule démocratie électorale apparaît en effet dépassée. Le déphasage sociologique des parlementaires comme un miroir inversé du reste de la société, la puissance des lobbys et la relégation de l'Assemblée nationale au rang de chambre d'enregistrement des volontés du gouvernement commandent d'aller au-delà de la démocratie électorale. Pour donner plus de poids au citoyen ordinaire, sans considération de fortune et de diplôme : c'est-à-dire valoriser son « expertise d'usage ». Pour réfuter le langage de l'incarnation, et opérer une remise en état des contre-pouvoirs. Pour reconnaître la légitimité de la démocratie sociale. Pour nourrir une culture de démocratie vivante, qui sait donner à chacun le sentiment enthousiasmant d'être pris en considération.

C'est bien de valeurs qu'il s'agit. Et tout un chacun a aujourd'hui la mission historique de faire de la démocratie vivante une grande cause nationale.

Magali Lafourcade est secrétaire générale de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Autrice du « Que sais-je ? » consacré aux droits humains, elle a présidé le comité chargé de l'accréditation des institutions nationales des droits de l'homme auprès des Nations unies (2017-2020). Elle est présidente du comité d'éthique et de déontologie du Groupe Le Monde.